

PROJET DU GOUVERNEMENT DU SENEGAL

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Addendum au Programme d'Appui au DSRP II (PRP)

UNDAF :

Axe Stratégique de coopération: Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement.

Effet UNDAF N°1: La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Effets du Programme de Pays /Indicateurs : Les capacités de pilotage et de suivi à l'échelle nationale des engagements dans la mise en œuvre des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) sont renforcées (Effet programme 3.1).

Produits recherchés dans le Programme de Pays/Indicateurs : Une stratégie nationale d'évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que de partage des meilleures pratiques et connaissances, est définie et mise en œuvre (Produit 3.1.4) / Le dispositif de suivi des engagements et des avancées en direction des OMD et du DSRP est harmonisé et renforcé (Produit 3.1.5).

Agence de coordination gouvernementale : Ministère de l'Economie et des Finances.

Agence de coopération gouvernementale : Ministère chargé du développement social.

Partenaire de Mise en Œuvre : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Durée du Programme: 2009 – 2011

Composantes du Programme de Pays: Réduction de la pauvreté humaine et développement durable.

Titre du programme d'appui: Programme d'Appui à la Mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PAM/SRP).

Code Atlas :

Durée du projet: 30 Mois

Modalité de gestion: NEX

PNUD (Trac 1,2) : 4,000,000 \$ EU

Partage des Coûts (Grand Duché de Luxembourg :
Fond Fiduciaire ACDI : 4, 875,000 \$ EU
A rechercher : 749, 325 \$ EU
Budget total : 520,675 \$ EU
: 10,145,000 \$ EU

Gouvernement
(Cash) : 969, 380\$ EU
(Nature) : 610. 000\$ EU

Approuvé

Au Nom :

du Gouvernement : Titre : _____ Signature : _____ Date : _____

du PNUD : Titre : _____ Signature : _____ Date : _____

786

Description Sommaire :

Objectifs du Projet :

L'Agence Canadienne pour le développement international (ACDI) souhaiterait appuyer la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique au Sénégal et ce, dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP).

Il est important de rappeler que l'objectif principal du PRP est de renforcer la collaboration entre le PNUD et le gouvernement sénégalais sur deux axes prioritaires de coopération que sont : 1) l'appui à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du DSRP et des OMDs et 2) la promotion de dynamiques locales de développement économique et social.

Ainsi, ce projet d'appui à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique est arrimé sur l'axe 1 du PRP et a pour objectif d'améliorer la qualité du système d'information national et de contribuer ainsi à renforcer les capacités nationales en matière de suivi-évaluation des OMD, mais également des politiques et programmes de développement, renforçant par là même la qualité de la gouvernance.

Programme d'Appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PAM/SRP)

Addendum au Programme d'Appui au DSRP II (PRP)

Analyse de la Situation :

Il est de notoriété qu'un système d'information de qualité, conforme aux standards internationaux (aux niveaux régional et mondial), constitue un élément déterminant aussi bien dans la conception, l'exécution et l'évaluation des politiques publiques que dans la promotion d'un développement décentralisé et participatif. Ce constat est à la base de l'initiative du gouvernement sénégalais de concevoir un Schéma Directeur de la Statistique, pour pallier aux insuffisances institutionnelles, organisationnelles, et qualitatives (qualité et performance de l'information statistique) du Système Statistique National (SSN).

Au Sénégal, les textes réglementaires et législatifs qui étaient auparavant en vigueur se limitaient uniquement à fixer les contours du développement de la statistique officielle et ne donnaient de directives, ni sur les modalités de la production statistique, ni sur la coordination de cette production.

A travers la mise en place du Schéma Directeur, le gouvernement sénégalais a décidé de s'attaquer à ces insuffisances du SSN, principalement en introduisant des réformes institutionnelles destinées à traiter de questions majeures relatives à la composition, l'organisation et le fonctionnement du SSN.

Néanmoins, la problématique de la qualité de l'information statistique demeure entière, du fait des multiples écueils qui entravent la performance du système d'information.

Ainsi, l'inadéquation entre l'offre et la demande de statistiques est aujourd'hui un souci majeur, la demande étant actuellement en pleine mutation et de plus en plus exigeante (en raison, entre autres, de l'apparition de nouveaux thèmes et champs à couvrir ou du besoin croissant en indicateurs désagrégés).

Toujours du point de vue de la qualité de l'information, le système statistique national sénégalais est confronté à plusieurs autres défis dont les principaux ont été énumérés dans le Schéma Directeur de la Statistique. Les difficultés sont plus particulièrement rencontrées dans le financement, les ressources humaines qualifiées, les ressources matérielles et logistiques, le traitement des données, l'archivage, la diffusion, et enfin, la prise en compte des dimensions genre et régionalisation dans les statistiques.

Appui du PNUD :

Le PNUD, dans sa mission d'appui au développement des capacités, s'est engagé à appuyer les efforts du gouvernement sénégalais visant à améliorer les performances du système d'information national. A cet effet, le PNUD a notamment eu à contribuer à la mise en place de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des ménages (qui fait partie des dispositifs installés par le Schéma Directeur) en soutenant la formation de cadres en traitement et analyse de données (il s'agit ici des données issues des enquêtes ménages et entreprises).

De ce fait, le soutien à la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique devient un des axes fondamentaux du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP).

Conformément aux objectifs de l'UNDAF, le PRP a pour objectif d'accroître la collaboration entre le PNUD et le gouvernement du Sénégal sur deux axes prioritaires de coopération que sont l'appui au pilotage stratégique (formulation, mise en œuvre et suivi-évaluation du DSRP et des OMDs) et la promotion de dynamiques locales de développement économique et social.

En réalité, l'UNDAF constitue le cadre stratégique des activités opérationnelles du système des Nations-Unies au Sénégal et il a été élaboré en réponse aux priorités nationales, telles qu'elles ont été définies dans le DSRP II (fondé sur les OMDs) et le Common Country Assessment (CCA).

Plus spécifiquement, l'UNDAF a défini trois champs de coopération pour le système des Nations-Unies, afin que ce dernier puisse contribuer de manière coordonnée et efficace à la réalisation des objectifs de développement du Sénégal.

Ces trois domaines de coopération sont:

- 1) la création de richesse et la lutte contre la faim pour un développement durable ;
- 2) la promotion des services sociaux de base ;
- 3) la gouvernance et la promotion du partenariat pour le développement.

A ces trois domaines de coopération correspondent trois effets UNDAF indiquant les résultats attendus de la mise en œuvre (en partenariat avec le gouvernement et les PTFs) des différents programmes des agences des Nations-Unies.

L'exécution de l'axe 1 du PRP (Renforcement des Capacités Nationales et Locales pour la Mise en Œuvre et le Suivi-Evaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et des OMDs) contribue à la réalisation de l'effet UNDAF 3 qui veut que « la participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable soient renforcées dans la définition, la mise en œuvre et *l'évaluation des politiques et programmes de développement* ».

Par conséquent, c'est à ce niveau précis que le projet de financement du Schéma Directeur de la statistique s'inscrit puisque il vient **renforcer les capacités nationales en matière de suivi-évaluation des politiques pro-OMDs** (mises en œuvre dans le cadre du DSRP) et par de là même, il concourt à renforcer la qualité de la gouvernance.

Arrangements de Gestion :

La gestion des fonds mis à disposition par l'ACDI sera régie par les arrangements de gestion du PRP. Cependant, un compte bancaire séparé sera ouvert au titre des fonds ACDI.

Suivi et Evaluation :

Le dispositif de suivi évaluation du PRP régira ce projet.

Gestion des Risques et Durabilité des Résultats:

Journal des Risques

NO	Description du Risque	Impact	Probabilité (Faible (F), Moyenne (M), Elevé (E))	Degré d'Impact (Faible (F), Moyen (M), Elevé (E))	Mitigation
1	Mauvaise organisation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2010, dont les données doivent alimenter le système d'information	Système d'information incomplet	E	E	Conduite d'enquêtes de suivi de la pauvreté à intervalles réguliers

Cadre stratégique du budget soumis au PNUD (Fonds ACDI) (1\$=452 FCFA)

Code et Titre du Programme : Programme d'appui à la Mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté

OMD : Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement

Eléments de référence du DSRP II	<u>Axe</u> : Bonne Gouvernance et Développement Décentralisé et Participatif
Eléments de référence UNDAF	<u>Secteur</u> : Mise en oeuvre de la SRP
Eléments de référence du CPD	<u>Axe Stratégique</u> de coopération de l'UNDAF : Gouvernance et promotion du partenariat pour le <u>Effet programme 3.1</u> Les capacités de pilotage et de suivi à l'échelle nationale des engagements dans la mise en oeuvre des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD) sont renforcés
Axes /Volets du Programme:	<u>Effet recherché n°1</u> : Renforcement des capacités de pilotage et de suivi des cadres stratégiques de référence (DSRP, OMD, NEPAD).Indicateurs :Degré d'harmonisation des cadres de référence en tenant compte des dimensions genre, droits humains et développement durable/Degré d'harmonisation et de fonctionnalité des mécanismes de S&E <u>AXE n°1</u> « Appui au Pilotage Stratégique » <u>Volet 1</u> : Appui à la formulation des politiques et stratégies et au processus national de plaidoyer pour l'atteinte des OMD.

Référéntiel: Cadre Stratégique de PNUD/PRP			Référéntiel: Schéma Directeur de la Statistique		Activités prévues dans le budget alloué par l'ACDI	Eléments de coûts				
Produits attendus	Cible des produits	Activités prévues	Axes du Schéma Directeur de la Statistique	Objectif du Schéma Directeur de la Statistique		Nombre	Durée	coût unitaire	Montant en FCFA	Montant en \$
Le développement humain est au cœur du dialogue entre acteurs	2009 :2010 Cible n°3 le mécanisme de dialogue participatif entre les différents acteurs est établi et alimenté par les informations diffusées par l'Observatoire (l'OPCV)	Actions de plaidoyer en fournissant (i) des informations de base sur la situation des conditions de vie et de la pauvreté (ii) des résultats de prévision et de simulation.	Amélioration de la qualité des produits statistiques	Disposer de statistiques les plus désagrégées possibles tenant compte notamment du genre et de la décentralisation	I, REALISATION D'ETUDES STRATEGIQUES SUR LES THEMATIQUES MAJEURES LIEES A LA PAUVRETE, L'ENVIRONNEMENT, LA VULNERABILITE DES FEMMES, ENFANTS ET DES JEUNES				69 512 500	153 789
					1,1 Etudes approfondies "pauvreté et vulnérabilité des femmes, des jeunes et des enfants"	1		30 000 000	30 000 000	66 372
					1,2 Etudes approfondies "pauvreté et changements climatiques"	1		14 000 000	14 000 000	30 973
					Etudes approfondies "pauvreté et décentralisation"	1		5 512 500	5 512 500	
					Etudes approfondies "pauvreté et protection sociale"	1		20 000 000	20 000 000	44 248
					II, REALISATION DE L'ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL				160 585 000	355 277
					2,1 Achat d'équipement et de matériel de collecte				143 000 000	316 372
					Scanner pour saisie optique des questionnaires	2		60 000 000	120 000 000	265 487
					Logiciels & software (pour scanners)	1		23 000 000	23 000 000	50 885
					2,2 Assistance technique				9 585 000	21 206
					2,21 Formation sur utilisation des scanners				5 790 000	12 810
					Consultant-formateur en 15j X 300 euro	1	20	199 500	3 990 000	8 827
					Agents de traitement	18	20	5 000	1 800 000	3 982
					2,22 Formation sur entretien/maintenance consultant-formateur en 7j	1	10	199 500	3 795 000	8 396
					Agents scanners	2	3	300 000	1 995 000	4 414
					2,3 Aménagement et équipement				1 800 000	3 982
									8 000 000	17 699

					Salle d'exploitation	2		2 500 000	5 000 000	11 062
					Equipement				3 000 000	6 637
L'Observatoire national des Conditions de Vie et du Développement Humain rendu opérationnel	2008-2010 Cible n° 8 Un système d'information fonctionnel et une infrastructure de support adéquat	Mise en place d'un entrepôt de données «data warehouse» à l'ANSD et de magasins de données «data marts» dans certaines structures partenaires	Renforcement des capacités pour un système statistique efficace	Systématiser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication	III,	REALISATION DE L'ENTREPOT DE DONNEES				
					3,1	Etudes et équipements				
					3,2	Renforcement des capacités				
					3,3	Amélioration de la Base de données de lutte contre la pauvreté de la CSO				
						13 274				
L'Observatoire national des Conditions de Vie et du Développement Humain rendu opérationnel	2008-2010 Cible n° 8 Un système d'information fonctionnel et une infrastructure de support adéquat	Mise en place d'un entrepôt de données «data warehouse» à l'ANSD et de magasins de données «data marts» dans certaines structures partenaires	Renforcement des capacités pour un système statistique efficace	Systématiser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication	IV,	POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE STATISTIQUE NATIONAL				
					4.1	Réalisation de la Base de Données socio-économiques (étude et équipement)				
					4.2	Réalisation de la Base de Données Géographique				
					4.3	Mise en ligne du SIG Statistique National				
					4.4	Pérennisation du SIG Statistique National				
TOTAL BUDGET SOLICITE									338 694 900	749 325